

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 27 JUIN 2008

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

2

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

20 juin 2008

OBJET :

N° 2008 / 06a / 01

**ATTRIBUTION DE
SUBVENTION A
L'ASSOCIATION "LES
COLLEGUES"**

L'an deux mille huit, le vingt-sept juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, M. Roger ARMAND, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, M. Paul CABANON, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mmes Marie-Josèphe DESCARPENTRIES, Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Georgette ALMANRIC, M. Frédéric BUISSON, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Carole BOUDIN, M. Roger PELLEQUER.

Membres absents excusés, représentés : Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. BRUYERE), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. PORTAL).

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

De jeunes Marguerittois se sont regroupés au sein d'une association dénommée "Les Collègues" afin de participer aux manifestations organisées sur la commune par l'office municipal des fêtes (et notamment la fête votive).

Pour permettre le fonctionnement de leur structure et faciliter son insertion dans la vie associative locale, les membres ont demandé à la municipalité de bien vouloir leur octroyer une aide financière.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le vote d'une subvention de 300 euros (exercice budgétaire 2008) à l'association "Les Collègues" afin de permettre à cette structure associative de prendre part aux manifestations organisées par l'office municipal des fêtes (et notamment la fête votive).

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 27 JUIN 2008

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

2

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

20 juin 2008

OBJET :

N° 2008 / 06a / 02

CONVENTION BUVETTE

14 JUILLET ET FETE

VOTIVE 2008

L'an deux mille huit, le vingt-sept juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, M. Roger ARMAND, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, M. Paul CABANON, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mmes Marie-Josèphe DESCARPENTRIES, Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Georgette ALMANRIC, M. Frédéric BUISSON, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERILO, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Carole BOUDIN, M. Roger PELLEQUER.

Membres absents excusés, représentés : Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. BRUYERE), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. PORTAL).

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Comme les années précédentes, la municipalité souhaite attribuer la gestion de la buvette pour le 14 juillet et pendant la fête votive de 2008. Un appel d'offres a donc été lancé auprès des divers établissements de la commune. Après examen des offres, il ressort que c'est la proposition du bar "Le Drop", représenté par Monsieur José VALLES, qui a été la mieux disante :

- reversement à la ville de la somme de 3.000 €
- prise en charge du règlement des repas servis à l'ensemble des orchestres.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **approuve la convention à intervenir avec le bar "Le Drop" relative à la gestion de la buvette pour le 14 juillet et pendant la fête votive 2008, avec les clauses suivantes :**
 - reversement à la ville de la somme de 3.000 € par le preneur :
 - 1.000 € avant le début de la fête votive,
 - 2.000 € dès la fin de cette fête,
 - prise en charge, par le preneur, du règlement des repas servis à l'ensemble des orchestres,
 - la plaque "licence IV" sera remise au preneur le 10 juillet 2008 et sera restituée le 4 août 2008 au plus tard.
 - un jeu de clefs sera remis au preneur par les services de la mairie et rendu en mairie en fin de convention.
- **et autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.**

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

2

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

20 juin 2008

OBJET :

N° 2008 / 06a / 04

**DEMANDE DE
SUBVENTION**

**ENFOUSSEMENT DES
RESEAUX SECS AVENUE
DE MEZEIRAC ET RUE
VINCENT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 27 JUIN 2008

L'an deux mille huit, le vingt-sept juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, M. Philippe MELEDER, Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, M. Roger ARMAND, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, M. Paul CABANON, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mmes Marie-Josèphe DESCARPENTRIES, Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Georgette ALMANRIC, M. Frédéric BUISSON, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Carole BOUDIN, M. Roger PELLEQUER.

Membres absents excusés, représentés : Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. BRUYERE), M. Manuel BELMONTE (pouvoir à M. PORTAL).

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Dans le cadre de sa programmation de travaux "printemps 2009", la commune de Marguerittes projette d'enfourer les réseaux secs existants sur un tronçon de l'avenue de Mézeirac ainsi que sur un tronçon de la rue Vincent. Il est à noter la présence de fils basse tension dans ces deux rues.

Cette opération est un préalable à des aménagements de voirie ayant pour objectifs principaux, d'une part la sécurité des usagers du domaine public, d'autre part la pérennisation du patrimoine communal.

L'estimation des travaux d'enfouissement est ainsi définie :

- **avenue Mézeirac** **130.000 € H.T.**
 - réseau BT 80.000 € H.T.
 - réseau FT 20.000 € H.T.
 - réseau éclairage 30.000 € H.T.
- **rue Vincent** **101.000 € H.T.**
 - réseau BT 60.000 € H.T.
 - réseau FT 16.000 € H.T.
 - réseau éclairage 25.000 € H.T.
- **maîtrise d'œuvre** **20.000 € H.T.**

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- se déclare favorable sur le principe de ces travaux ;
- sollicite auprès du syndicat mixte à cadre départemental d'électricité du Gard, l'inscription, au taux maximum, de ce projet d'enfouissement des réseaux secs de l'avenue de Mézeirac et de la rue Vincent ;
- autorise Monsieur le Maire à constituer le dossier de subvention correspondant.

Le Maire